

Q - Qu'est-ce que c'est un plan "viable" pour vous ?

R - Le meilleur plan de paix, c'est le plan qui peut être accepté par tous.

#### Croatie - Kosovo - Macédoine

Q - Cet exercice entre grandes puissances porte-t-il aussi sur la Croatie, le Kosovo, la Macédoine ?

R - Il le faudra, mais ce dont on discute à l'heure actuelle c'est le règlement de la Bosnie. Le reste fera l'objet d'une éventuelle grande conférence. Sur les Krajinas, la situation est quand même plus stable et il y a des conversations croato-serbes qui, selon le président Tudjman, ont plutôt tendance à avancer. Pour le Kosovo et la Macédoine, ce sera plus difficile. La communauté internationale reconnaît la souveraineté de la Serbie au Kosovo. Ce qu'il faudra obtenir - peut-être dans le cadre d'un autre exercice, d'une grande conférence sur les Balkans qui pourrait venir plus tard - c'est que les droits des minorités au Kosovo soient garantis et respectés.

#### Grèce - Macédoine

Q - Est-ce qu'on peut aborder le problème de la Macédoine, alors que l'Union européenne est présidée par la Grèce ?

R - Cela n'a pas empêché la quasi-totalité des pays de l'Union européenne d'exprimer un certain mécontentement vis-à-vis des récentes initiatives grecques. Tout cela n'est pas raisonnable ; il faut absolument amener les Grecs à reprendre un processus de négociation. La Macédoine doit certes faire des gestes. Mais on ne les obtiendra pas par un blocus.

#### Intérêt français à une solution au conflit yougoslave

Q - La France a-t-elle selon vous une responsabilité particulière dans cette région ?

R - Comme l'a dit le Président de la République "cela nous regarde". Cela nous concerne effectivement pour de multiples raisons, parce que c'est au cœur de l'Europe, parce que les risques de contagion sont énormes, parce que la conférence sur la stabilité en Europe, prononcée par le Premier ministre, prendrait un sens beaucoup plus fort si l'on arrivait à débloquer cette affaire, parce que cela met en cause toute la politique d'élargissement européen vers les pays d'Europe centrale et orientale. Les deux grands problèmes de la construction européenne d'ici l'an 2000, ce sont l'élargissement et la sécurité. Or, on ne peut pas considérer qu'il y aurait une sorte d'enclave dans les Balkans qui ne nous concernerait pas. Je pense vraiment que nos intérêts, peut-être pas vitaux mais sans doute essentiels, sont en jeu dans cette affaire et cela justifie que l'on y consacre son temps et son énergie.

PARIS, 24 FÉVRIER 1994

#### Allocution du ministre de la Coopération, M. Michel Roussin à l'occasion du dîner offert en l'honneur du Président de la République d'Angola, M. José Eduardo Dos Santos

#### Angola - mise en œuvre des accords de paix

Monsieur le Président,

C'est pour moi un grand honneur et une joie toute particulière que de vous accueillir aujourd'hui au Palais des Affaires étrangères au milieu de votre visite officielle en France, au cours de laquelle vous avez eu, et vous aurez l'occasion de rencontrer tous ceux qui, à des degrés divers, sont proches de votre grand pays.

Il s'agit de votre quatrième visite officielle dans notre pays. Votre dernier déplacement en France remonte à 1991, peu avant la signature des Accords de paix. Vous conviendrez de l'analogie entre ces temps déjà lointains et aujourd'hui. Elle réside dans ce devoir : une paix à reconstruire ; elle réside dans ces mots : dialogue, concessions, réconciliation, rassemblement.

Nombreux, en effet, Monsieur le Président, sont ceux qui considèrent que tout doit être mis en œuvre, de part et d'autre, pour que cesse la tragédie de l'Angola. Et cela est d'autant plus pressant qu'aujourd'hui le bilan des affrontements s'alourdit. J'ai eu l'occasion de vous le redire, voilà quelques jours, lorsque je me suis rendu à Luanda pour préparer votre visite.

Je sais que vous y prenez une grande part personnelle. Et je suis conscient des ouvertures que vous avez su faire au cours des laborieuses discussions de paix engagées depuis plusieurs mois maintenant dans la capitale zambienne. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies m'a dit à Luanda qu'il avait des raisons d'espérer. L'impression qui semble aujourd'hui se dégager est que l'on peut effectivement nourrir un optimisme prudent, raisonnable et raisonné.

Prudent, Monsieur le Président, car l'expérience nous enseigne malheureusement - l'échec des négociations d'Abidjan est là pour le rappeler - que rien n'est jamais acquis dans une négociation de ce type, que vient par ailleurs compliquer et alourdir le climat toujours très pesant du combat des armes entre frères d'une même nation.

Raisonné, car je suis convaincu que tous les Angolais de bonne volonté, et notamment ceux qui gouvernent, ont compris qu'il n'y avait pas, à la fin, d'autres solutions que celles du dialogue. Il faut pour cela créer les conditions de cette confiance retrouvée, et ouvrir la voie à de nouvelles perspectives par des concessions indispensables.

Raisonné enfin, parce que, si l'on y regarde de plus près, vous avez déjà fait une grande partie du chemin. La route est certes encore longue, mais l'ordre du jour des conversations que vous menez actuellement à Luanda comporte des thèmes (réconciliation nationale, mandat de l'ONU, rôle des observateurs, conclusion du

processus électoral, je le dis, devraient

Permettez-moi de dire ce point : depuis que de fragiles accords nous disons à tous ceux qui aggravent ce que vit l'Angola, vous dire que je répondrai, vous l'objet que si elle qui est de la responsabilité, ce doute pas, ce Conseil de sécurité, prene

#### France - Angola

A titre bilatéral, que l'Angola, anglophone et œuvre pour ce ment ralentie

Dans l'impression particulière qu'une coopération

Permettez-moi de dire ce point : depuis que de fragiles accords nous disons à tous ceux qui aggravent ce que vit l'Angola, vous dire que je répondrai, vous l'objet que si elle qui est de la responsabilité, ce doute pas, ce Conseil de sécurité, prene

Je puis vous dire au projet de bien voulu Luanda pour golais.

Dans le contexte, d'au litation de l'

Réaliser et promouvoir Monsieur le Président, vous ne l'avez pas, stabilité, nous les Angolais ont été encouragés devront négliger la ration de l'Angola de réconciliation, ethniques

"Le grand dialogue au cours de ces profondes en avant, revient par

Permettez-moi de dire ce point : depuis que de fragiles accords nous disons à tous ceux qui aggravent ce que vit l'Angola, vous dire que je répondrai, vous l'objet que si elle qui est de la responsabilité, ce doute pas, ce Conseil de sécurité, prene

Permettez-moi de dire ce point : depuis que de fragiles accords nous disons à tous ceux qui aggravent ce que vit l'Angola, vous dire que je répondrai, vous l'objet que si elle qui est de la responsabilité, ce doute pas, ce Conseil de sécurité, prene



processus électoral) sur lesquels un accord pourrait, et je le dis, devrait, être trouvé.

Permettez-moi, Monsieur le Président, d'insister sur ce point : depuis l'indépendance, l'Angola n'a connu que de fragiles saisons de paix. C'est pourquoi nous le disons à tous les Angolais : la poursuite des hostilités, qui aggrave chaque jour davantage la tragédie humaine que vit l'Angola, doit cesser. Il est de mon devoir de vous dire que la communauté internationale ne pourra répondre, vous le savez, aux sollicitations dont elle sera l'objet que si elle est assurée de la solidité de l'accord qui est de la responsabilité de tous les Angolais. Je ne doute pas, cependant, dans cette hypothèse, que le Conseil de sécurité, dont la France est membre permanent, prenne alors ses responsabilités.

**France - Angola**

A titre bilatéral, soyez convaincu que la France, parce que l'Angola est un pays ami, à la charnière du monde anglophone et du monde francophone, mettra tout en œuvre pour que se renforce une coopération actuellement ralentie par les circonstances.

Dans l'immédiat, j'ai plaisir à vous confirmer l'effort particulier que nous entendons mener en matière de coopération culturelle et de santé.

Permettez-moi ici, Monsieur le Président, une parenthèse pour vous faire part de la joie et la fierté qui fut la mienne lorsqu'à Luanda voilà quelques jours, mes interlocuteurs ont tenu, à l'unisson, à s'exprimer devant moi en un remarquable français, ce que je perçois comme une connivence voire une complicité entre Angolais et Français.

Je puis vous confirmer tout l'intérêt que nous portons au projet de rénovation du Palais de Fer que vous avez bien voulu mettre à notre disposition au centre de Luanda pour y abriter le futur Centre culturel franco-angolais.

Dans le domaine immédiatement prioritaire de la santé, d'autre part, nous allons mener à bien la réhabilitation de l'hôpital de Benguela.

Réaliser la paix, assurer la réconciliation nationale, promouvoir le développement, la tâche des Angolais, Monsieur le Président, est immense. Dans le cadre des responsabilités qui sont les vôtres, vous l'avez entamée, vous ne l'avez pas encore achevée. C'est votre responsabilité, nous y contribuerons avec le concours de tous les Angolais, y compris de ceux qui pendant longtemps ont été écartés du pouvoir, mais qui, vous le savez, devront nécessairement participer, eux aussi, à l'élaboration de l'indispensable politique de rassemblement et de réconciliation qui s'impose par delà les clivages partisans, ethniques, culturels ou sociaux.

"Le grand trouble qui agite l'univers interdit la stagnation aussi bien que le désordre. En Afrique, des forces profondes sont à l'œuvre pour pousser à la marche en avant. L'Afrique est engagée sur une route où on ne revient pas en arrière" disait le Général de Gaulle.

Permettez-moi, dans cette perspective, de lever mon verre à la paix, à votre santé, à l'heureux avenir du peuple angolais et à l'amitié entre nos deux pays et nos peuples.

BRUXELLES, 24 FÉVRIER 1994

**Yémen - Déclaration de l'Union européenne**

**Yémen - accord entre les parties au conflit - respect de la démocratie et des droits de l'homme**

L'Union européenne, qui a déjà exprimé à plusieurs reprises son souci de voir s'instaurer au Yémen une stabilité durable, fondée sur les principes de la démocratie et sur le respect des droits de l'homme, se félicite de la signature, le 20 février à Amman, de l'accord entre les parties concernées.

L'Union européenne reconnaît que la mise en œuvre des dispositions de l'accord ne sera pas une tâche facile, mais elle engage toutes les parties à œuvrer ensemble, dans un esprit de compromis, à la poursuite du développement du Yémen.

NEW YORK, 25 FÉVRIER 1994

**Liberia - Déclaration du Président du Conseil de sécurité des Nations unies**

**Liberia - application des accords de Cotonou**

Le Conseil de sécurité prend note du rapport du Secrétaire général sur la situation au Libéria (S/1994/168 et Add.1).

Le Conseil se félicite de l'accord conclu à Monrovia et exposé dans le communiqué du 15 février (S/1994/187, annexe), dans lequel les parties ont de nouveau réaffirmé leur adhésion à l'Accord de Cotonou comme base d'un règlement politique durable du conflit libérien. Il demande aux parties de respecter scrupuleusement le calendrier indiqué dans ce communiqué : mise en train du désarmement et installation du gouvernement de transition le 7 mars, et tenue d'élections générales, libres et honnêtes, le 7 septembre 1994. Le Conseil demande instamment aux parties de surmonter rapidement leurs divergences au sujet de la répartition des quatre postes ministériels restants.

Le Conseil tient, cela dit, à exprimer l'inquiétude qu'il éprouve du fait de la recrudescence récente de la violence au Libéria ainsi que des perturbations qu'elle a provoquées dans l'acheminement des secours humanitaires, auxquelles ont contribué l'apparition de nouveaux groupes militaires et des problèmes d'indiscipline militaire dans les factions existantes. Il déplore les morts et les destructions ainsi que l'accroissement du nombre des personnes déplacées qui en ont résulté. Le Conseil demande à toutes les parties libériennes de respecter strictement l'accord de cessez-le-feu et de coopérer pleinement aux efforts de secours internationaux, afin d'éliminer les obstacles qui, périodiquement, empêchent l'acheminement de l'aide humanitaire.

Le Conseil est très inquiet des retards enregistrés dans l'exécution des engagements pris par les parties en vertu de l'Accord de Cotonou, en particulier la mis